

<https://www.snetap-fsu.fr/Martinique-Depot-de-preavis-de-greve-reconductible-de-l-EPLEFPA-de-Croix-Rivail.html>



Martinique - Dépôt de préavis de grève reconductible de l'EPLEFPA de Croix-Rivail

- En Région -

Publication date: mercredi 18 décembre 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés



Monsieur le Directeur Général,

Depuis le 5 décembre 2019, nos collègues du [LPA](#) du Robert sont **mobilisés pour dénoncer leurs conditions de travail, le harcèlement, les pressions psychologiques qu'ils endurent et subissent depuis 4 ans** de la part du directeur de l'établissement.

Face à ces **dérives managériales** et malgré un **rapport accablant de l'Assistance Sociale**, votre seule réponse est de « diligenter une inspection sur le climat social » en janvier 2020.

En attendant une hypothétique date de cette inspection,
En attendant la mise en place et la durée de cette inspection,
En attendant un compte rendu de cette inspection,

Il est demandé aux agents d'attendre,
De continuer à souffrir en silence,
De continuer à subir ce harcèlement, ces intimidations, ces abus de pouvoir,
De continuer à travailler dans ce climat délétère et déstabilisant,
De continuer à exercer leurs fonctions dans la peur et la souffrance.

Pour toutes ces raisons, pour le manque de considération vis-à-vis du personnel du LPA du Robert, le manque de respect de la personne, de l'être humain, en soutien à nos collègues, **l'intersyndicale SNETAP-FSU**, SEA [UNSA](#), [FO](#) et SANS ETIQUETTE de l'[EPLEFPA](#) de Croix-Rivail, dépose un préavis de grève à compter du lundi 6 janvier 2020.

Monsieur le directeur Général, il est de votre devoir de protéger TOUT votre personnel et de sortir « le loup dans la bergerie » afin de retrouver un climat social serein, des conditions de travail pour la réussite des élèves et la santé de l'ensemble du personnel du LPA du Robert.

Cordialement